



Postulat - 23_POS_55 - Nicola Di Giulio et consorts - « Qui se préoccupe de l'état de santé de nos policières et policiers ? »

Texte déposé :

Titre : « Qui se préoccupe de l'état de santé de nos policières et policiers ? »

Chez nos voisins français, 34 policiers et 14 gendarmes se sont suicidés en 2022, qu'en est-il de l'état de santé de la police sur notre canton ? Qui s'en préoccupe ?

A Lausanne, sur la façade du Centre autogéré, les accusations mensongères prétendant que les polices suisses exécutent impunément hommes de couleur innocents fleurissent.

A la gare de Morges, un individu agresse les policiers au couteau, les obligeant à faire usage d'une arme à feu.

A Lausanne, c'est un requérant d'asile qui attaque et blesse un agent au couteau.

Le métier de policier devient chaque jour plus dangereux et astreignant et le nombre d'interventions à l'endroit d'individus armés ne cesse d'augmenter.

Nos autorités tolèrent toujours plus de manifestations de rues illégales, de la part de groupuscules pour lesquels tous les prétextes sont bons pour se faire remarquer.

De même, on accorde des autorisations en trop grand nombre pour des manifestations sportives ou culturelles, en constante augmentation, mais qu'importe !

On fait revenir des agents qui ont déjà travaillé la nuit précédente et l'on coupe dans leurs congés ou vacances, pour que le bon peuple puisse se distraire. En aval, c'est bien entendu toute la famille du

policier qui en pâtit. Le deal de rue ne cesse d'augmenter, mais la Commune de Lausanne vend du cannabis et veut créer un nouveau local d'injection.

Lorsqu'un trafiquant meurt peu après une intervention de police, certains opposants affichent volontiers l'acronyme ACAB sur leurs pancartes, n'hésitent pas à calomnier la police et induire des manifestations de rue, sans détenir la moindre parcelle d'un indice convainquant. Dans le cas Ben Peter, quelqu'un s'est-il soucié de la pression et la souffrance morale que ces 6 policiers innocents, qui viennent d'être acquittés ont subie durant 5 ans ? Quelqu'un a-t-il imaginé ce qu'a été leur vie de famille durant une demi-décennie ?

Qui les dédommagera ? On retrouve le même schéma à Bex ou à Morges où l'agent a dû faire usage de son arme, en état de légitime défense. Là encore les contradicteurs ont causé des désordres en ville, sans avoir aucune connaissance des faits. Ce genre de choses crée une pression importante dont personne ne semble se soucier au sein des Autorités.

Lors des assermentations, on entend régulièrement les politiciens, tous bords confondus, affirmer qu'ils appuient leur police, sans réserve. Cependant le travail de police est toujours plus astreignant pour les motifs évoqués et ceci, ajouté aux horaires difficiles à concilier avec une vie de famille harmonieuse fait que les effectifs des corps de police ne cessent de diminuer.

Enfin, au niveau salarial, il existe de nombreuses disparités, entre gendarmes vaudois ou policiers communaux, par exemple, alors qu'ils ont suivi la même formation à Savatan.

Conclusions :

Au vu de ces éléments qui sont de nature à porter gravement atteinte à la santé et à la vie familiale des serviteurs de l'ordre et de la sécurité publique, le présent postulat invite donc le Conseil d'État d'étudier l'opportunité d'initier une étude et de tirer un bilan au sujet de l'état de santé des policières et policiers cantonaux et communaux.

Nicola Di Giulio

Député UDC

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Andreas Wüthrich (VER)
2. Cédric Weissert (UDC)
3. Charles Monod (PLR)
4. Denis Dumartheray (UDC)
5. Fabien Deillon (UDC)
6. Fabrice Moscheni (UDC)
7. Fabrice Tanner (UDC)
8. Gérard Mojon (PLR)
9. Graziella Schaller (V'L)
10. Grégory Bovay (PLR)
11. Jacques-André Haury (V'L)
12. Jean-François Thuillard (UDC)
13. Jean-Luc Bezençon (PLR)
14. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
15. John Desmeules (PLR)
16. José Durussel (UDC)
17. Kilian Duggan (VER)
18. Laurence Bassin (PLR)
19. Laurence Creteigny (PLR)
20. Mathieu Balsiger (PLR)
21. Maurice Neyroud (PLR)
22. Nicolas Bolay (UDC)
23. Nicolas Glauser (UDC)
24. Philippe Germain (PLR)
25. Philippe Jobin (UDC)
26. Philippe Liniger (UDC)
27. Philippe Miauton (PLR)
28. Pierre-Alain Favrod (UDC)
29. Pierre-André Pernoud (UDC)
30. Romain Belotti (UDC)
31. Sylvain Freymond (UDC)
32. Yann Glayre (UDC)
33. Yvan Pahud (UDC)